

7 Arrivé à la route, aller tout droit puis après 60m, prendre le chemin à gauche, qui part dans le bois. Arrivé à nouveau à la route, prendre de suite le chemin qui part à droite et remonte vers le château d'eau. Arriver à la RD15.

8 Ne pas la traverser et prendre de suite à gauche le chemin qui descend dans la forêt. A la route, tourner à droite, passer à nouveau la Roselle puis remonter vers le bourg de Saint-Bonnet-Briance en passant devant l'église.



L'église romane date du XIII<sup>ème</sup> siècle a été rénovée en 2006 et se situe sur le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle. C'est là que sont inhumés le marquis de Vassan et son épouse, grands parents maternels de Mirabeau. C'est au château d'Aigueperse, à Saint-Bonnet-Briance, que Mirabeau a passé une grande partie de sa jeunesse. Surnommé l'Orateur du peuple et la Torche de Provence, il reste le 1<sup>er</sup> symbole de l'éloquence parlementaire en France. L'histoire raconte que c'est dans cette commune que Mirabeau aurait mis au point avec son père, Victor Riqueti Mirabeau, le 1<sup>er</sup> conseil de prud'homme. (Source Commune)

## En chemin :

- Chemin empruntant l'ancienne voie du tramway reliant autrefois Limoges à Peyrat-le-Château ;
- Le patrimoine bâti : l'église, les villages ;
- Les nombreux points de vue sur la campagne limousine ;
- La rivière Roselle, les nombreux ruisseaux.

Ne pas jeter sur la voie publique

## HEBERGEMENT / RESTAURATION

Informations et brochures disponibles  
à l'Office de Tourisme de Noblat  
à Saint-Léonard-de-Noblat  
Contact : 05 55 56 25 06

En savoir + sur la Haute-Vienne : [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com)

## POUR RANDONNER FACILE

N'oubliez pas : un petit ravitaillement, de l'eau, des chaussures adaptées, un vêtement de pluie.

Pensez à emporter vos déchets et à refermer les barrières derrière vous.

Ne partez jamais sans avoir indiqué le lieu de votre randonnée.

Respectez la faune et la flore. Ne faites pas de feu.

Évitez toutes dégradations des chemins et de leurs abords.

Ce chemin a été conçu prioritairement pour la pratique de la randonnée pédestre. Il est également ouvert aux autres usagers sous leur responsabilité (VTT, cavaliers, ...).

Météo : 08 99 71 02 87 - Secours : 18 ou 112

SMS d'urgence pour les sourds et les malentendants : 114

## [www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

Vous pouvez consulter et télécharger gratuitement l'itinéraire de votre choix à partir du site [www.tourisme-hautevienne.com](http://www.tourisme-hautevienne.com) et déposer un avis concernant le circuit (problème ou suggestion) en cliquant sur le pavé "nous signaler un problème" ou en téléphonant au 05 55 79 04 04.



Cette fiche randonnée a été conçue et financée par le Département de la Haute-Vienne dans le cadre de sa politique en faveur de la randonnée.

Crédit photos : Commune de Saint-Bonnet-Briance



## SAINT-BONNET-BRIANCE

Circuit du Tram

3 h 00 - 12 km



Tous nos chemins mènent à vous  
[www.randonnee-hautevienne.com](http://www.randonnee-hautevienne.com)

MONTS ET BARRAGES



La voie du tram



L'église

## Info pratique

**Accès :** à 30 minutes de Limoges, prendre l'A20 en direction de Toulouse. Sortie n°39, suivre la RD15 vers Saint-Hilaire-Bonneval. A la RD7bis, tourner à gauche et se diriger vers Saint-Bonne-Briance.

**Départ :** dans le bourg, face à l'ancienne poste.

Durée	Longueur	Balisateur	Niveau	Dénivelé cumulé
3 h 00	12 km	jaune	moyen	+ 295 m

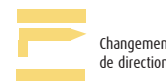


Les pratiques possibles



Continuité d'itinéraire

Mauvaise direction



Changement de direction

## Itinéraire

**1** Remonter le bourg, puis suivre la RD7 bis vers Saint-Paul.

**2** A la gare, tourner à gauche et poursuivre sur ce large chemin, ancienne voie du tram. A la route, traverser et aller en face.

*Il faudra attendre le début du XXème siècle pour que le Conseil général de la Haute-Vienne autorise la construction des lignes de futur tramway (ou "trami"). De 1908 à 1949, des tramways départementaux ont fonctionné dans le département. Le réseau de la Compagnie des Chemins de fer départementaux de la Haute-Vienne (CDHV) a été le plus long réseau électrifié de France. Les 4 lignes atteignaient 345 km de longueur. Le trami transporta jusqu'à 2 200 000 voyageurs en 1938, à la veille de la seconde Guerre mondiale. Les difficultés d'entretien durant la guerre et l'arrivée de l'autocar condamnant le tramway qui est définitivement remplacé par les cars de la RDTHV le 28 février 1949. Entre 1951 à 1952, les voies sont entièrement déposées, excepté dans l'ancien village martyr d'Oradour-sur-Glane détruit par les SS en 1944. (Source : Wikipédia)*

**3** Suivre à gauche la voie du tram jusqu'au village de leycuras. Dans le village, traverser la route, prendre le chemin en face qui descend. A la dernière maison, emprunter le chemin jusqu'au village de la Gorce.

**4** A la Gorce, tourner à gauche, descendre et prendre le chemin à gauche derrière la 1ère maison. Rejoindre le village de Luchat.

**5** Traverser le village puis poursuivre sur la route à gauche. Suivre à gauche l'ancien chemin de poste. Laisser un 1er chemin à droite. Au 2ème, tourner à droite et descendre vers le hameau de Reiroil.

**6** Tourner à droite, traverser le village. A sa sortie, continuer à droite sur la voie communale. 100 m après tourner à gauche. Descendre en suivant la route vers la rivière Roselle. La traverser et remonter et tourner à droite vers un joli hameau le Cheval blanc.

*La Roselle prend sa source au lieu-dit Puyfraud, sur la commune de Saint-Bonne-Briance. Elle arrose ensuite les communes de Saint-Genest-sur-Roselle, Saint-Paul et Saint-Hilaire-Bonneval avant de se jeter dans la Briance. (Source Wikipédia)*

